

FICHE TECHNIQUE

GAEC de Chassagne-Haute
Vaches laitières



STABULATION VACHES LAITIÈRES A LOGETTE , GESTION FUMIER ET LISIER, 2X8 EPI SORTIE RAPIDE.

95 Places vaches laitières + 15 veaux allaités

Didier et Aurélien COMPTE

Chassagne-Haute
63 220 ARLANC

Tél : 06 10 23 87 67

Altitude : 750 m

SAU : : 175 ha

| 22 ha céréales
| 18 ha maïs ensilage

Troupeau : 100 vaches laitières

30 à 40 génisses renouvellement/ an, vêlage 30 mois

Race : Prim'holstein

Production: 800 000 l de lait



DESCRIPTIF BÂTIMENT

- Il s'agit d'un bâtiment bi-pente de 75 m de long sur 22 m de large sur lequel vient s'appuyer un appentis de 35 m par 10 m pour l'accueil du bloc traite.
- Surface du bâtiment : 1720 m²
- La charpente est en bois et la couverture en panneau sandwich. Les bardages sont en bois, tôle translucide et filet brise-vent enroulable.
- La ventilation est assurée par un dôme éclairant et ventilant, du bardage bois ajouré sur 3 façades et un filet brise-vent enroulable en haut ou en bas sur le long-pan sud.
- L'aire d'exercice à l'arrière du cornadis est gérée en lisier dans une fosse sous caillebotis de 930 m³utile, le couloir entre les 2 rangées de logettes dos à dos est géré en fumier (2.1 kg de paille /logette /jour). Le racleur lourd à câble déverse le fumier en direct sur la fumière située en contrebas de 3m.
- La fosse est mixée chaque jour par un mixeur immergé de 20 CV.



AVANTAGES

- Gain de temps important lié à la sortie rapide et au caillebotis flottant
- Plain-pied avec laiterie et veaux
- Confortable pour les animaux
- Bâtiment très lumineux
- Diminution importante des mammites cliniques et des comptages cellulaires (ancienne stabulation en aire paillée)

INCONVÉNIENTS

- Pas d'égouttage avant chute sur la fumière
- Sortie rapide un peu courte (2.75 m au lieu de 3.00 m)

CONDITION DE TRAVAIL

- Le temps de traite stricte est de 1H30/ traite à 1 seul trayeur pour 90 VL
- Le temps d'entretien des logettes est de 45 mn /jour comprenant 2 nettoyages /jour et 1 paillage /jour.

EQUIPEMENTS INTÉRIEURS

- Salle de traite EPI 2X8, sortie rapide
- Pré-refroidisseur de lait
- Caillebotis « flottant » sous sortie rapide
- Barrière poussante
- DAC 3 stalles, 2 aliments + 1 minéral+ 1 aliment liquide
- 2 portes enroulables en rideau
- Matelas dans les logettes
- Couloir de paillage.

REALISATION DES TRAVAUX

- Les éleveurs ont aidé le maçon et l'électricien, ils ont posé le bardage, les tubulaires, les abreuvoirs, les matelas, le racleur, le mixeur et les caillebotis. Ils ont réalisé les portes autres que les enroulables. Le temps passé à l'auto-construction est estimé entre 2500 et 3000 H.
- Tous les autres travaux ont été réalisés par les entreprises.

ENTREPRISES PRESTATAIRES

Terrassement :	MARAINAT Serge	63 Marsac en Livradois
Maçonnerie :	2C maçonnerie	63 Arlanc
Charpente – couverture :	VERRIERE Charpente	63 Arlanc
Filets brise-vent et portes enroulables :	JEANNET-DEBIT	42 Neulise
Salle de traite-DAC:	GEA Chapuis	43 Craponne
Vis-silos :	MEF	42 Epercieux
Electricité :	PORTAIL Yan	63 Arlanc
Tubulaire-abreuvoirs-racleur-mixeur:	MAILLET	63 St-Ferréol des Côtes
Plomberie :	VERNADET Christian	63 Arlanc



COÛT DU BÂTIMENT

POSTE DE DÉPENSES	COÛT HT
Permis de construire	2 280 €
Terrassement	23 017 €
Maçonnerie	249 168 €
Charpente – couverture	204 829 €
Bardage-filets brise-vent	33 079 €
Caillebotis	26 000 €
Salle de traite	134 163 €
DAC	42 600 €
Barrière poussante	16 000 €
Mixeur à lisier	9 250 €
Racleur à câble	9 450 €
Tubulaire-abreuvoirs-matelas	53 827 €
Electricité	10 299 €
Plomberie	3 612 €
TOTAL	817 574 €
	8 606 € / place

Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
avec la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
«Développement agricole et
 rural »

